

# 1 Curriculum Vitæ

Nom : GARET

Prénoms : Olivier René François

Né le 3 septembre 1973 à Lille, France

~~Marié, quatre enfants~~

Professeur de classe exceptionnelle

Section CNU 26 : mathématiques appliquées

et applications des mathématiques

Thème de recherches : probabilités, percolation.

E-mail : Olivier.Garet@univ-lorraine.fr

Page web : <https://olivier.garet.xyz/>



## 2 Synthèse de la carrière

### Repères :

1995–1997 Élève fonctionnaire stagiaire de l'École Normale Supérieure de Cachan

1996–1998 thèse à l'Université de Lille I

1997–2000 moniteur, puis ATER à l'Université de Lille I

2000–2007 Maître de conférences à l'Université d'Orléans (HDR en 2005)

2007– Professeur à l'Université Henri Poincaré, puis l'Université de Lorraine

2011 Promotion à la première classe des professeurs

2019 Promotion à la classe exceptionnelle des professeurs

### Parcours

Après une maîtrise de mathématiques à l'Université de Lille I, je réussis en 1995 le concours 3A de l'École Normale Supérieure de Cachan. L'École, qui ouvre alors le département de mathématiques de ce qui deviendra l'ENS de Rennes, m'envoie un an à Rennes. J'y passe mon DEA et l'agrégation de mathématiques. Je reviens en septembre 1996 à Lille, où j'entame une thèse sous la direction de Sylvie Roelly. Le sujet portait sur les diffusions gaussiennes infini-dimensionnelles vues comme des mesures de Gibbs sur un espace de trajectoire. En réalité, mon goût pour l'analyse fonctionnelle, acquis à Lille, et celui pour les systèmes dynamiques, hérité de l'année passée à Rennes, ont vite conduit ma thèse vers d'autres problèmes, plus proches de l'analyse fonctionnelle abstraite. Je soutiens ma thèse en novembre 1998. Dans le même temps, bien sûr, j'enseigne. Peut-être est-ce le fait de me retrouver dans un lieu où j'avais été étudiant et où les collègues m'étaient spontanément familiers, en tout cas je me suis senti naturellement embarqué dans la vie collective de l'Université, responsable de ce qui s'y ferait. Élu au conseil d'UFR sur le collège B, j'ai fait alors mes premiers apprentissages de la responsabilité collective.

### Maître de conférences

Après une première campagne infructueuse, j'ai eu la chance d'être recruté en 2000 comme

maître de conférences à Orléans, où j'ai passé 7 années très enrichissantes. La taille, moyenne, de l'Université, m'a permis, tant dans les enseignements que dans la vie collective, de m'investir plus que je n'aurais pu le faire dans des structures plus larges. J'ai été ainsi élu dès la première année membre du conseil d'UFR, l'année suivante membre du bureau de la commission de spécialistes, responsable du séminaire de probabilités, fonctions que je n'ai quittées qu'à mon départ d'Orléans. J'ai également rejoint en 2000 l'Opération Postes<sup>1</sup>, que j'ai quittée en 2008. C'est alors que se fait l'évolution de mes intérêts depuis les mesures de Gibbs vers la percolation. Évolution d'abord solitaire, puisque sur le plan scientifique je suis assez isolé<sup>2</sup>, ensuite accompagné par Régine Marchand<sup>3</sup>, que je rencontre en 2002 et avec qui j'entame alors une longue collaboration. En particulier, nous résolvons ensemble une conjecture d'Häggström et Pemantle, ce qui nous apporte une petite notoriété.

Je la rejoins en 2007 quand je suis recruté à Nancy comme professeur. La proximité géographique permet de s'atteler à des problèmes difficiles. En particulier, nous avons pu écrire un article sur le processus de contact en milieu aléatoire qui nous a pris plus de deux ans et qui a été l'occasion de développer des outils qui se sont révélés importants.

### **Professeur de 2<sup>ème</sup> classe**

Arrivé à Nancy, j'assume pendant un an la responsabilité du séminaire de probabilités ; je l'abandonne pour pouvoir assumer d'autres responsabilités. En effet, je suis maintenant responsable de la préparation à l'agrégation et à ce titre membre de l'équipe de direction du Master. Je fais partie du bureau du département, structure exécutive qui assiste le directeur. Je préside la commission du personnel de mathématiques (c'est l'entité chargée de proposer la composition des comités de recrutement et le classement des ATER). Je suis également membre élu du conseil de laboratoire et membre du CEVU. Enfin, j'ai également pris l'initiative de réécrire le site web du laboratoire, devenu obsolète. J'en assure la gestion.

Mon mandat de membre du CEVU arrivant à terme fin 2011, j'en ai profité pour réorienter mon investissement collectif vers la recherche ; j'ai ainsi été élu en septembre 2011 responsable de l'équipe de probabilités et statistiques.

### **Professeur de 1<sup>ère</sup> classe**

De septembre 2011 à septembre 2016, je suis responsable de l'équipe de probabilités et statistiques, qui, avec une trentaine de permanents, représente à peu près le quart du laboratoire de mathématiques, l'IECL. Je travaille en bonne intelligence avec le directeur du laboratoire, Marius Tucsnak, puis avec son successeur, Xavier Antoine, ce qui me permet d'initier certains recrutements stratégiques, en particulier celui d'Anne Gegout-Petit, professeur en statistique, ce qui répond à un besoin ancien soulevé par les rapports d'expertise, et celui d'Irène Marcovici, maître de conférences, qui renforce nos liens avec le LORIA.

En janvier 2012, je suis nommé au CNU 26 pour la mandature 2012-2016. Je me plais beaucoup au CNU, lieu de débats qui permet de mieux percevoir la multiplicité des manières de servir l'enseignement supérieur et la recherche. J'entame un nouveau mandat en 2016, cette fois ci élu sur une liste syndicale.

---

1. activité décrite page 8

2. jusqu'en 2005, où nous recrutons Jean-Baptiste Gouéré. Il est maintenant professeur à Tours.

3. Régine Marchand est maîtresse de conférences à l'université de Lorraine.

Dans le même temps, je suis très soucieux de la qualité de notre enseignement et de notre lien avec l'enseignement secondaire.

Nationalement, je rejoins en juin 2013 la commission Enseignement de la Société de Mathématiques Appliquées et Industrielles. À l'automne 2014, je prends l'initiative de fédérer les responsables des préparations à l'agrégation de Mathématique en France, ce qui permet d'initier un dialogue constructif avec le jury du concours.

Localement, je m'investis à l'IREM et dans les commissions de sujet de baccalauréat. D'habitude, la responsabilité de sujets est une charge qui tourne, mais je choisis de m'y investir dans la durée, ce qui permet de tisser des liens avec les IPR et les inspecteurs généraux en charge de la région. Je fais également des interventions dans les lycées. Ma responsabilité dans la préparation à l'agrégation m'amène naturellement à m'investir beaucoup dans les habilitations successives 2013–2018 et 2018–2023.

À l'automne 2016, je suis élu directeur du Département de Mathématiques à la faculté des sciences et technologies de Nancy. Je prends mes fonctions le 1<sup>er</sup> février 2017.

### **Professeur de classe exceptionnelle**

Je reçois cette promotion qui m'honore comme une invitation à m'interroger sur ce que je peux faire de plus utile. J'écris notamment un livre visant à populariser *Julia*, un langage de programmation auquel je crois. Au printemps 2020, je réalise, avec mes collègues physiciens Thierry Réveillé et Emmanuel Aubert, une large consultation à la Faculté des Sciences pour rendre compte de la manière dont les enseignants ont vécu l'enseignement en confinement. En février 2021, je suis réélu directeur de département. Je rejoins les instances nationales de mon syndicat et participe à la création de listes d'union intersyndicale (et de non-syndiqués) en vue du renouvellement des conseils centraux en 2022.

## **3 Activités d'enseignement**

### **3.1 Documents d'enseignement**

J'ai essentiellement assuré mon enseignement sous forme de cours. Pour chacun de mes cours, j'écris un polycopié contenant l'intégralité du cours. Ce polycopié comprend également les exercices qui seront traités en TD. Les cours sont librement téléchargeables sur ma page Web, ainsi que de nombreuses heures de vidéo de cours : <https://olivier.garet.xyz>. <https://olivier.garet.xyz/cours/ip/videos/>. <https://olivier.garet.xyz/cours/ps/videos/liste.php>.

### **3.2 Ouvrages pédagogiques**

- Probabilités et Processus Stochastiques (2017, 524p)
- De l'intégration aux probabilités (2<sup>ème</sup> édition 2019, avec Aline Kurtzmann, 608p)
- Introduction à Julia : programmer des mathématiques (2020, 136p)

### 3.3 Promotion des sciences, vulgarisation

- Article *Les lois Zêta pour l'arithmétique, Quadrature* n° 96 (2015) (9 (doubles) pages).
- Participation à la fête de la science (surtout à Orléans), aux journées Portes Ouvertes.
- Images mathématiques, vidéos liées à la recherche <https://olivier.garet.xyz/images.php> (utilisables en promotion des sciences). De plus, j'ai créé des images HD pour l'exposition itinérante "Des Maths Partout?", organisée par l'association "Scientipôle Savoirs et Sociétés" à partir d'octobre 2010.
- Interventions régulières dans les lycées (par exemple lors de la semaine des Mathématiques), parfois en vulgarisation, parfois en information sur l'université.
- Maintien d'une page Web sur le concours d'accès à Cachan en 3e année (Annales, corrigés) <https://olivier.garet.xyz/Annales-cachan/>.

### 3.4 Liens avec l'enseignement secondaire

Marqué par la baisse des effectifs scientifiques dans le supérieur, j'essaie d'apporter ma pierre, afin de changer l'image de l'Université, et plus particulièrement des mathématiques à l'Université, auprès des enseignants du secondaire. J'essaie d'agir à la fois localement et nationalement, notamment en ma qualité de membre de la commission Enseignement de la SMAI.

- Membre du Groupe de Travail et de Production (GTP) Académique sur la Mise en Place du Plan Villani-Torossian. C'est un groupe de travail rectoral récemment mis en place sur l'enseignement des mathématiques de l'école primaire à l'université.
- Participation à l'élaboration de sujets de baccalauréat  
Ce sont de nombreuses réunions : examens des sujets proposés, discussions, améliorations, "cobayage", retravail des sujets après retour des professeurs testeurs, choix final des sujets avec les IPR en partenariat avec l'inspecteur général co-responsable.<sup>4</sup>
- De 2012 à 2017, j'ai été successivement animateur, puis référent scientifique de deux groupes de travail IREM sur l'enseignement des probabilités et statistiques au lycée. Les participants sont principalement des professeurs de lycée.
- Visite dans les classes (déjà mentionné) ; rencontre avec la proviseure du lycée Callot qui jouxte la cité universitaire (pour avoir de la publicité pour le club de maths organisé par Damien Mégy) ; rencontre avec le proviseur de la CPGE Henri Poincaré à Nancy (dans le cadre du conventionnement).
- Enseignement en Préparation à l'agrégation interne ; liens avec l'agrégation externe
- Accueil des Journées régionales annuelles de l'APMEP 2017.
- Avec la FST et l'inspection de mathématiques : organisation de la cérémonie de remise des prix des Olympiades de 3<sup>ème</sup> et de 1<sup>ère</sup> en 2019 et 2021.

---

4. Pour des raisons évidentes de confidentialité, je ne précise pas les années ni les séries, néanmoins je pense pouvoir dire que j'ai co-signé une bonne trentaine de sujets.

## 4 Activité scientifique

### 4.1 Thématiques de recherche

Mon domaine de recherche principal est une branche des probabilités que l'on appelle la mécanique statistique. L'idée générale est que l'on étudie des systèmes infinis de particules en essayant d'établir le lien entre les propriétés microscopiques (par exemple l'interaction entre des particules proches) et les propriétés macroscopiques (par exemple les caractéristiques à grande échelle des mesures d'équilibre.)

Plus précisément, mes travaux de recherche s'organisent autour des cinq grands thèmes :

- mesures de Gibbs
- percolation
- percolation de premier passage
- problèmes de compétition entre espèces
- systèmes de particules.

Ces quatre thèmes sont très étroitement liés, parmi mes publications, les plus nombreuses sont souvent à l'intersection de deux de ces thématiques.

### 4.2 Encadrement doctoral

- thèse de M<sup>me</sup> Julie Scholler : *Percolation de premier passage en environnement aléatoire*, commencée en septembre 2009, soutenue en juin 2013. La thèse a donné lieu à un article, paru à ESAIM-PS. Julie Scholler est actuellement PRAG à l'Université de Tours.
- thèse de M<sup>me</sup> Aurelia Deshayes : *Croissance aléatoire des populations et théorèmes de forme*, commencée en septembre 2011, soutenue en décembre 2014. Encadrement à 50% avec Régine Marchand. La thèse a donné lieu à un article, paru à *Alea*. Aurelia Deshayes est maîtresse de conférences à l'université Paris-Est Créteil.
- thèse de M. Tom Riblet : *Théorème de forme asymptotique pour le processus de contact standard sur une percolation Booléenne surcritique*, commencée en septembre 2015, soutenue en février 2019. Encadrement à 50% avec Régine Marchand. Tom Riblet est professeur en CPGE au Lycée Lavoisier à Paris.

### 4.3 Diffusion et rayonnement

- expertise (organismes nationaux ou internationaux)
  - Expert pour l'évaluation AERES 2013 du laboratoire Modal'X (Nanterre)
  - Expert pour l'évaluation HCERES 2017 du laboratoire SAMM (Paris I)
  - Expert pour l'évaluation HCERES 2018-2019 du laboratoire MICS (Centrale Paris)
- Referee (revues de maths : *Annals of Probability*, *Annals of Applied Probability*, *Advances in Applied Probability*, *Markov Processes and Related Fields*, *Stochastic Pro-*

- cesses and their Applications, Electronic Journal of Probability, Annales de l'Institut Henri Poincaré, Random Structures and Algorithms, Transactions of the AMS ainsi que la revue d'histoire des sciences et de philosophie *Philosophia Scientiae*)
- Hors de mon établissement, j'ai été membre du jury de 8 thèses : Rau (2006, Marseille), Deveaux (2008, Rouen), Théret (2009, Orsay), Lam (2012, Tours), Blondel (2013, ENS Ulm), Le (2015, Brest), Houdebert (2017, Lille), Dembin (2020, Orsay). J'étais en plus rapporteur pour Théret, Lam et Houdebert.
  - membre de la commission Éducation de la Société de Mathématiques Appliquées et Industrielles (SMAI) depuis juin 2013.
  - J'ai écrit le sujet de Probabilités du 1<sup>er</sup> concours SMF Junior 2017, organisé par la Société Mathématique de France. Les mathématiciennes et mathématiciens français ont été sollicités pour proposer des sujets accessibles au niveau master, sur des thèmes de recherche actuels. On peut retrouver les sujets, les solutions, et les rapports à l'adresse <http://smf.emath.fr/content/concours-smf-junior>.
  - Je suis coorganisateur, avec Régine Marchand et Irène Marcovici, d'une journée Nancéienne de probabilités discrètes en 2015 (projet PEPS égalité du CNRS) ainsi que de Journées 2018 de l'ANR PPP à Nancy.
  - J'ai organisé le programme scientifique et les invitations de la session « First-passage percolation and Random Growth » du colloque international Stochastic Processes and Applications 2018 de la société Bernoulli, qui s'est tenue à l'université de Chalmers (Suède) en juin 2018 (voir <http://spa2018.org/>).
  - J'ai été membre de l'ANR A3, portée par Jean-François Delmas, puis de l'ANR GRAAL, portée par Thomas Duquesne ; ainsi que du réseau de recherche européen "Random Geometry of Large Interacting Systems and Statistical Physics" (RGLIS), porté par Remco van der Hofstad, Vladas Sidovaričius et Wendelin Werner.
- Actuellement, je suis membre de l'ANR PPPP (Percolation et Percolation de Premier Passage), portée par Jean-Baptiste Gouéré.

#### 4.4 Responsabilités scientifiques

- Responsable de l'équipe probabilités et statistiques de l'IECN, puis de l'IECL de septembre 2011 à septembre 2016. L'équipe comptait alors une trentaine de permanents<sup>5</sup>, un nombre variable de doctorants et post-docs, un budget annuel entre 27 k€ et 30 k€.
- Organisateur du séminaire de probabilités et statistiques de Nancy (année 2008-2009)
- Organisateur du séminaire de probabilités et statistiques d'Orléans (de 2000 à 2007)

---

5. précisement : 14 professeurs, 14 maîtres de conférences, 2 chargés de recherche CNRS, 2 chargés de recherche INRIA, 1 directeur de recherche INRIA

## 4.5 Autres : PES, distinctions...

- J'ai obtenu en 1999 la médaille Wicar et Hagelstein de la Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille.
- J'ai obtenu deux détachements de 6 mois au CNRS (2006 et 2012).
- Titulaire de la Prime d'Encadrement Doctoral et de Recherches (2002-2006 et 2006-2010), puis de la Prime d'Excellence Scientifique (2010-2014), puis de la Prime d'Encadrement Doctoral et de Recherches nouvelle formule (2014-2018 et 2021-2024).

# 5 Responsabilités collectives

## 5.1 Préparation à l'agrégation externe

J'enseigne en préparation à l'agrégation depuis 1998, d'abord à Lille, puis à Orléans et maintenant à Nancy. Depuis septembre 2009, je suis responsable de la préparation nancéenne (11 intervenants). À l'automne 2014, je prends l'initiative de fédérer les responsables des préparations à l'agrégation de Mathématique en France, sous la forme d'une liste de discussion qui compte une soixantaine d'inscrits. Ceci a permis d'initier un dialogue constructif avec le jury du concours. Ainsi, depuis l'automne 2015, chaque année une rencontre jury-préparateurs est organisée sous l'égide des sociétés savantes de mathématiques. À côté de l'aspect traditionnel d'accompagnement psychologique des étudiants pendant l'année du concours, qui est une année éprouvante, je passe un temps non négligeable, en amont de l'année de préparation, à l'accueil des étudiants qui sont en reconversion (ingénieurs) ou viennent d'autres formations (élèves ingénieurs, docteurs ou doctorants en abandon de thèse en informatique ou en automatique). Ceci m'amène à être régulièrement en contact avec le service de la formation continue, qui a su établir un bon lien avec Pôle Emploi, pour le bien de nos étudiants.

## 5.2 Responsabilités administratives

- Directeur du département de mathématiques de la faculté des Sciences et Technologies, depuis le 1<sup>er</sup> février 2017. Le département compte 54 EC, 3 PRAG, 3 Ater récurrents, un nombre variable de missionnaires chargés d'enseignement. J'ai sous ma responsabilité directe 1 ITRF et 1 AENES. Le budget annuel est autour de 25 k€. Dans ces fonctions, la responsabilité la plus importante est la répartition des services : entre 500 et 600 activités sont à répartir entre plus de 80 personnes<sup>6</sup> (permanents du département, temporaires et spécialistes extérieurs). Les mathématiciens du département enseignent pour la plus grande part à la faculté des sciences, mais répondent également aux sollicitations d'autres composantes (IUT, PACES, écoles d'ingénieur). Aussi, la fonction de directeur fait de moi le médiateur naturel pour les

---

6. 93 personnes en 2018-2019

problèmes liés aux questions d'enseignement. En particulier, la période du deuxième confinement a été un peu tendue. Depuis le covid, je gère un petit parc de PC pour des prêts d'urgence aux étudiants. Suite à la compromission d'une machine, j'ai ré-écrit un site web pour le département <http://departement.maths-nancy.xyz/><sup>7</sup>.

- Président de la commission du personnel de l'Institut Élie Cartan, de 2010 à 2017<sup>8</sup>.

### 5.3 Responsabilités et mandats locaux

- Comités de sélection/recrutement à Nancy : 3 PR, 3 MC, 1 PRAG ; deux fois président.
- Conseil de labo. (élu : 2009-2012 ; invité : 2013-2016 ; nommé : 2017 ; invité : 2018-)
- Membre du CA de l'Institut de Recherche en Enseignement des Mathématiques (IREM) de Lorraine, 2014–2018, 2018–2022
- Membre du conseil de secteur Mathématiques-Informatique-Automatique-Electronique, 2014–2018, 2018–2022 (Les conseils de secteurs sont les héritiers des conseils des anciennes UFR, qui ont fusionné.)
- Membre du CEVU de l'Université Henri Poincaré du 25 mars 2010 à la dissolution de l'Université (31 décembre 2012).
- Membre du conseil de la faculté des Sciences d'Orléans de 2001 à 2007.
- Membre du conseil de l'UFR de Mathématiques de Lille I de 1999 à 2000.

### 5.4 Responsabilités et mandats nationaux

- Coordonnateur des responsables de préparation à l'agrégation de mathématiques (2014– )
- Membre du CNU 26 : suppléant, nommé (2011–2015), puis suppléant, élu (2015–2019)
- Membre de l'Opération Postes de 2001 à 2008. L'Opération Postes est une équipe de bénévoles, soutenus par la SMF et la SMAI, qui travaille à organiser la publicité et la transparence sur les recrutements dans l'enseignement supérieur. La dernière année, j'étais coordinateur de l'équipe.
- membre de la commission Éducation de la Société de Mathématiques Appliquées et Industrielles (SMAI) depuis juin 2013.
- membre de la commission administrative du SNESUP depuis juin 2021.

---

7. Tout ça n'est pas idéalement le travail d'un directeur de département, mais parfois l'urgence commande.

8. structure interne au laboratoire, la commission du personnel classe les candidats Ater et les demandes de professeur invités, conseille le directeur du laboratoire dans ses avis sur les demandes de promotion.



## Déclaration de candidature à la présidence de l'université de Lorraine

Les 5, 6 et 7 avril ont eu lieu les élections aux conseils centraux de l'Université de Lorraine. J'ai fait campagne et j'ai été élu au conseil d'administration sur les listes du collectif Espoir. C'est donc naturellement dans la continuité de cet engagement que je présente ma candidature à la présidence de l'Université de Lorraine. Le programme-diagnostic que nous avons établi ensemble, personnels de l'université de tous statuts, reste et restera ma référence. De fait, je le joins à la présente déclaration de candidature, que je conçois comme une invitation à un travail à faire ensemble.

Une université, rappelons-le, n'est pas un établissement public comme un autre. Son président, ou sa présidente, ne tire pas sa légitimité de sa nomination par l'État, mais du vote indirect des personnes qui y travaillent et de ses usagers.

Cependant, si c'est le cas pour une université de droit commun, ce n'est pas tout à fait le cas pour l'université de Lorraine, qui est précisément, bien qu'elle porte le nom d'université, un grand établissement, avec comme conséquence la participation à l'élection de son président des membres extérieurs, soit un tiers de son conseil d'administration.

Si l'on observe un peu les résultats de l'élection que nous venons de vivre, on constate un paysage morcelé, où l'équipe en place, quoique bénéficiant de la prime aux sortants et de celle à la liste en tête, est sérieusement questionnée, remportant un peu moins d'un tiers des suffrages.

Je ne crois pas qu'il soit convenable que nous, universitaires, fassions des membres extérieurs, qui viennent nous éclairer de leur expérience, les arbitres contraints d'un débat que nous n'oserions mener au grand jour.

L'élection à la présidence d'une université doit être l'occasion de débattre, entre autres :

- des missions de l'Université, pour la nôtre, mais aussi de manière universelle, des valeurs qu'elle porte ;
- des projets de développement de l'université ;
- de la gestion des rémunérations et des carrières des agents de l'université ;
- de l'organisation interne de l'université, dans ses aspects démocratiques ;
- de l'organisation interne de l'université, dans ses aspects organisationnels,

les deux derniers points étant naturellement imbriqués, mais ne se confondant pas totalement.

Dans le cadre de notre campagne pour les conseils centraux, nous avons montré comment l'idéologie de la concurrence généralisée et organisée, imposée par les politiques publiques dans un contexte de désengagement financier, était insidieusement devenue la matrice de la pensée à l'Université, contre les valeurs fondatrices de l'Université, et entravant l'élaboration d'une délibération autonome sur les cinq points évoqués.

Le premier point conditionne naturellement les quatre autres. Les autres candidats n'ont pas souhaité exprimer d'appréciation sur les évolutions des structures de l'enseignement et de la recherche dans les 20 dernières années. Ils savent cependant que s'ils accèdent à la présidence et que leur engagement est visible, ils seront sollicités par les instances politiques qui ont besoin de gens du métier pour imaginer les mutations des statuts. Les

personnels de l'Université de Lorraine ont le droit de connaître les options philosophiques, ou, osons le mot, politiques, que le premier (ou la première) d'entre elles et eux défendra hors les murs de l'université de Lorraine. Pour moi, je ne cache pas mon opposition à ces dérives idéologiques qui causent des souffrances que, je crois, chacun peut voir. Comme beaucoup d'entre nous, j'ai vécu l'augmentation des frais d'inscriptions pour les étudiants étrangers hors UE comme une rupture avec l'universalisme, tournant le dos à notre tradition d'accueil universitaire. Un-e candidat-e à la présidence de l'université ne peut faire semblant de ne pas entendre la musique lancinante poussant vers l'augmentation des frais d'inscriptions – pour tous, cette fois, venant tantôt de la Cour des comptes, tantôt du Président de la République. Je crois important de dire mon opposition à une telle évolution, et, président d'université, je n'hésiterai pas à le dire publiquement. J'espère bien que cette élection rendra possible une clarification nécessaire des candidat-es sur ces questions. Les hommes et les femmes qui sont à la tête des universités ont des capacités d'adaptation admirables, mais ce serait un retournement pervers si ces intelligences étaient mises au service de politiques que leur conscience réprouve.

Par ailleurs, les naïvetés d'hier doivent être analysées pour éviter demain de nouvelles déconvenues. Il faut par exemple se souvenir du vote enthousiaste des responsabilités élargies, qui s'est terminé en lamentations devant le GVT et en gel de postes, pour ne pas tomber dans le piège de la dévolution immobilière qui est aujourd'hui présenté.

Quant au développement de l'université, les autres candidats semblent avoir intégré comme une donnée indiscutable le sous-financement public de l'université. La rénovation des locaux, leur mise au niveau du défi écologique, le développement des campus universitaires sortiraient donc du débat. Sans se complaire dans un rôle tribunicien, un-e président-e d'université a un devoir d'interpellation de la puissance publique, au nom de la communauté des personnels et des étudiant-es qu'il ou elle représente. J'aurai un dialogue attentif et exigeant avec les collectivités territoriales, avec le souci que l'aire géographique sans équivalent que couvre l'université de Lorraine soit un outil au service de la démocratisation de l'enseignement supérieur et de l'émancipation des étudiant-es. J'en appellerai aussi à la solidarité des collectivités face à la pauvreté, première cause du décrochage à l'université.

Tout au long de notre campagne, nous avons dénoncé la sape silencieuse que l'introduction des chaires de professeur junior exerce sur les statuts nationaux qui garantissent notre indépendance. Nous avons affirmé notre opposition à l'individualisation des situations personnelles par les primes. À l'heure où j'écris ces lignes, la mise en place du mécanisme de prime RIPEC3 commence dans la précipitation, banalisée à l'université. De nombreux collègues reçoivent des injonctions à des évaluations absurdes, et constatent l'impossibilité de choix rationnels, une réalité que mes collègues et moi avons si souvent vécue au conseil national des universités en expertisant les demandes de PEDR, le dispositif antérieur à la RIPEC3. Dans le cadre des libertés qui restent aux établissements, je proposerai au conseil d'administration de baisser les primes RIPEC3 au minimum légal (3500€), afin de maximiser le nombre de bénéficiaires et de diminuer l'impact des inévitables injustices. Je n'utiliserai pas la possibilité faite au président de dispenser de l'année de carence en

changeant le motif d'attribution.

Conformément au projet du collectif Espoir, je permettrai au sénat académique d'entrer pleinement dans le rôle qui doit être le sien : un lieu du débat sur les grandes orientations de l'Université, capable d'initiatives pour faire des propositions au conseil d'administration. Bien sûr, aucune décision ne sera présentée en CA et prise par l'Université contre l'avis unanime des conseils centraux, CS, CF, CVU, ainsi que les conseils représentatifs des personnels comme le CT et le CHSCT (remplacés sous peu par le CSA). Fonctionner démocratiquement, c'est respecter l'expression de ces conseils.

J'exhorterai le conseil d'administration à rentrer pleinement dans ses attributions et à ne pas être une simple chambre d'enregistrement. En reconnaissant que la possibilité de la contradiction est une condition nécessaire au progrès commun, je pense être fidèle aux valeurs fondamentales de l'Université.

Quelles que soient leurs qualités humaines, les hommes et les femmes qui dirigeront demain l'Université de Lorraine, doivent être conscients et conscientes que la loi LRU et de nombreuses lois qui ont suivi les attirent dans un cadre conceptuel en total décalage avec le quotidien d'une université et ses missions de service public, ce qui tend à les séparer, dans leurs manières de penser, des pairs qu'ils et elles doivent représenter. C'est ce qu'avoue implicitement le rapport de la Cour des comptes d'octobre 2021, qui écrit « Alors qu'un régime électif confie à des enseignants-chercheurs des charges de gestion complexes, ceux-ci ne sont en rien préparés aux responsabilités qu'ils exercent. »

Dans le même ordre d'idées, le rapport d'autoévaluation de l'établissement, que le président Mutzenhardt a transmis aux nouveaux administrateurs dans une version préliminaire, mentionne plusieurs fois la difficulté de faire partager aux personnels certaines vues exprimées dans le rapport.

Je ne me résous pas à une vision descendante, qui ferait de la collégialité universitaire un mythe. La démocratie, plus que jamais, doit être un combat. Elle ne s'arrête pas aux murs des conseils. Chacun doit avoir les moyens de suivre et mesurer l'activité de l'établissement. Il est donc nécessaire de partager systématiquement les informations, les documents administratifs, comme les comptes rendus des conseils (et pas seulement des relevés de conclusion), les ordres du jour, les éléments budgétaires tant au niveau global de l'université que des composantes. Il est indispensable que les données comme les décisions et leurs motivations soient accessibles pour être comprises, ou contestées, en tout cas pas simplement subies sans connaître les enjeux.

Quant à l'organisation de l'université, elle doit refléter son caractère multipolaire. Il faudra, en prenant le temps de la concertation nécessaire, organiser le transfert de certaines directions sur Metz, ce qui ouvrira des perspectives de carrière plus équitables aux agents administratifs.

Actuellement les acteurs de l'université font le constat d'une dégradation réelle des conditions de travail. Le travail perd de son sens pour toutes et tous. Valeurs cardinales de la fonction publique, particulièrement à l'Université, la confiance envers les agents et le sens du temps long doivent guider notre action. Il est temps de redonner du temps à chacune, chacun.

Chacun·e doit pouvoir aller au travail le cœur léger, conscient·e de son utilité dans une mission collective, mais sans devoir y sacrifier sa vie personnelle, qui doit être respectée. Toutes et tous, nous avons à cœur de bien faire notre travail et il n'est pas besoin de le contrôler systématiquement. Un point important est l'organisation du temps et des modalités du (télé-)travail. Agatte (logiciel d'enregistrement du temps de travail) doit être un outil, et seulement un outil, au service des personnels BIATSS. Il me paraît important de lancer une nouvelle réflexion autour de la comptabilisation du temps de travail. Cette analyse nous permettra d'aborder aussi les questions de l'explosion du temps de travail, le burn-out, le droit à la déconnexion, tout en respectant la diversité des situations. J'y associerai le CHSCT (ou le CSA).

Dans l'ignorance de beaucoup, notre université emploie de nombreux non-titulaires, dans une précarité qui entraîne parfois des conditions de travail difficiles. J'aurai le souci de les accompagner vers des conditions de travail et de rémunération plus justes et, à chaque fois que c'est possible, vers la titularisation.

Je m'emparerai de la question du harcèlement moral, sexiste et sexuel systémique. Le silence et l'inaction ne sont pas acceptables devant des situations dramatiques. J'ouvrirai le débat autour des sections disciplinaires, des enquêtes administratives, de l'accompagnement des victimes et des témoins, de l'externalisation de certains dispositifs. Concrètement, je saisirai officiellement le CHSCT du problème dès l'automne 2022 afin qu'il puisse s'emparer de ce sujet. Le CHSCT compte des représentant·es étudiant·es qui seront naturellement associé·es à ce travail.

Le dialogue social, c'est de la négociation, de la consultation et des échanges, en amont, sur les règles ou consignes que l'administration envisage d'adopter en matière de santé et de sécurité. Les CT et CHSCT, bientôt CSA, sont les instances de ce dialogue social. Dans le cadre des mandats précédents, ils ont été réunis dans le respect des textes mais il a été fait peu de cas de leurs propositions et de leurs avis. Je respecterai et suivrai les préconisations du CHSCT et tiendrai compte des avis du CT.

Le service commun de l'action sociale et de la vie des personnels a été supprimé dans le cadre des mandatures précédentes. Pourtant il avait toute sa place dans la vie de l'établissement. Je veux la lui redonner en créant un véritable service pour les personnels : social, loisirs, etc. avec un budget dédié et gravé dans le budget de l'établissement. Parmi les améliorations je souhaite, par exemple, que notre établissement se dote, à nouveau de places de crèches. Ce dispositif peut être un atout dans l'attrait de notre établissement dans le recrutement de jeunes collègues mais il participe également à la construction de l'égalité femmes/hommes.

L'existence d'une communauté universitaire n'est pas une donnée a priori, c'est en réalité une gageure. Elle ne peut se fonder que par un questionnement partagé sur ce qu'ensemble, nous apportons à la société, et sur les moteurs de notre action. C'est dans l'espoir de contribuer à cette difficile construction que je présente ma candidature à la présidence de l'Université de Lorraine.

Olivier Garet, le 3 mai 2022



**ESPOIR – ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PUBLIC OUVERT INCLUSIF ET RASSEMBLEUR**

Avec la fin du mandat de Pierre Mutzenhardt, premier président de l'université de Lorraine, c'est un cycle qui s'achève pour notre communauté.

Notre engagement dans l'élection qui vient commence par un double constat.

Le premier, c'est qu'une même vision de l'Université a gouverné pendant cette période ; celle de l'accompagnement de la politique mise en place par les différents gouvernements. Cette logique d'accompagnement se prévaut du pragmatisme, mais en réalité elle fait de nous les acteurs d'une partition écrite par d'autres, engendrant souffrance et frustration. Nous souhaitons rompre avec cette logique en redonnant de manière rationnelle la place aux femmes et aux hommes qui sont l'Université.

Le deuxième constat, c'est que la complexité institutionnelle et territoriale de l'université de Lorraine, ainsi que sa taille, font obstacle à une projection des individus dans cette entité. Les dix années que nous venons de vivre ne peuvent être ignorées, et nous prenons acte des transformations qu'elles ont déjà entraînées dans nos manières de fonctionner.

Les directions de nos universités sont aujourd'hui les courroies de transmission des décisions politiques, aveugles aux enjeux et aux véritables missions des universités. Depuis toujours, le constat est partagé que la recherche et l'enseignement supérieur sont les éléments clés du développement de la société et du progrès social. Pour assurer ce rôle, des moyens à hauteur de 3% du PIB sont nécessaires. Depuis plus de 20 ans, les politiques cassent les modes de fonctionnement par un sous-investissement organisé, responsable de la pénurie généralisée, notamment en termes d'emplois et de moyens dans l'université. Les premières victimes sont les étudiant·es. Les conditions de travail et l'activité de recherche font également les frais de cette politique. Le dernier épisode aura été la LPR (Loi de Programmation de la Recherche) qui peine à maintenir les budgets de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche au niveau de l'inflation, défait les statuts et généralise la précarité.

Nous souhaitons avant tout rompre avec la pensée néo-managériale et néo-libérale, qui démontre tous les jours son inefficacité et ses effets nuisibles. Nous devons trouver des fonctionnements qui rompent avec la compétition entre les individus, les composantes, les établissements, et plus encore avec la compétition entre nos missions. Nous ne sommes pas des entrepreneur·ses de nous-mêmes devant optimiser nos décisions et nos investissements. Nous voulons travailler au bénéfice d'une Université de Service Public, respectueuse des personnel·les et des étudiant·es.

**L'UNIVERSITÉ DOIT CONSERVER SA DIMENSION UNIVERSELLE ET ÉMANCIPATRICE, RESPECTER LES DISCIPLINES ET LES TERRITOIRES, ROMPRE AVEC LA DÉFIANCE, RENOUER AVEC UN FONCTIONNEMENT DEMOCRATIQUE ET COLLEGIAL.**

## ROMPRE AVEC LA CONCURRENCE GÉNÉRALISÉE POUR UNE UNIVERSITÉ DE SERVICE PUBLIC

Le principe de concurrence entre les personnes et entre les structures est devenu tellement présent dans la société qu'on en finit par penser qu'il s'agit de la façon normale de fonctionner, notamment à l'université qui multiplie les classements, les évaluations de toutes sortes et les appels à projets. Pourtant, nos principales missions sont de produire du savoir et de le transmettre. L'investissement financier concurrentiel détériore l'un et l'autre. Chacun·e, avant d'avoir participé à ces compétitions, peut se penser un·e potentiel·le gagnant·e de ce système. Le résultat est le développement de comportements individualistes et égoïstes, au détriment de l'intérêt commun. Le sous-investissement est tel que personne ne peut être un éternel gagnant. C'est le principe même de l'évaluation permanente et de la mise en concurrence : rien n'est jamais stable, la place qu'on a gagnée est toujours susceptible d'être perdue au classement suivant. Au lieu de stimuler l'intelligence, cette organisation casse les collectifs et les individus qui perdent leur enthousiasme et finissent parfois par se désinvestir des études, de l'enseignement ou de la recherche.

Pour nous, cesser la concurrence :

- C'est accepter que la science ne soit pas seulement le fait de quelques collègues qui auraient une immense visibilité, mais plus généralement le fait de femmes et d'hommes, au quotidien, qui font progresser la pensée humaine collectivement. Une façon d'instancier ce principe à l'université de Lorraine sera d'intégrer les financements exceptionnels type I-Site au bénéfice de toute la communauté.

- C'est cesser de fonctionner systématiquement sous forme d'appels à projets, qui sont très consommateurs de temps de cerveaux, tant pour la rédaction des projets que pour leur évaluation. À l'université de Lorraine, tous les conseils ou composantes y font appel, ce qui rend illisible la politique menée et met les personnels sous tension continue. Nous procéderons autrement, notamment par des financements récurrents.

- C'est respecter les statuts de la Fonction publique qui ont fait la force de l'université en France et son attractivité. À l'université de Lorraine, c'est refuser le recrutement de chaires de professeurs juniors, présentées aujourd'hui comme la seule solution pour augmenter le recrutement et l'attractivité du métier. Ces postes sont présentés comme des tremplins pour un petit nombre, mais dans la réalité c'est, pour beaucoup, l'allongement de l'insécurité, par la mise en concurrence avec les personnels déjà en place. De manière générale, il faut favoriser l'emploi de fonctionnaires plutôt que le recrutement de non-titulaires qui maintient les collègues dans la précarité.

- C'est avoir une considération égale pour tous les membres des collectifs de l'université. Il est nécessaire de minimiser la part des primes et de se battre pour améliorer le traitement indiciaire. À l'université de Lorraine, les primes doivent être mieux réparties entre collègues pour corriger les inégalités de traitement et de carrière.

- C'est refuser l'augmentation et la différenciation des frais d'inscription, car ils limiteraient l'accès à la formation aux plus fortuné·es. À l'université de Lorraine, c'est mettre tout en œuvre pour que les étudiant·es étranger·es paient les mêmes frais de scolarité minimums, sans

distinction entre nationalités. C'est aussi accompagner un maximum d'étudiant·es dans la réussite de leur projet d'étude et dans l'amélioration de leur quotidien.

- C'est réorganiser le fonctionnement pour une plus grande équité entre les agent·es en ne faisant pas reposer le financement des primes ou du compte épargne temps sur les ressources propres des composantes. C'est donc cesser de faire porter les contraintes budgétaires sur les composantes, auxquelles on demande par exemple de financer les fluides. C'est organiser la gestion et l'entretien du bâti comme le partage des charges et des recettes de manière mutualisée au niveau de l'établissement.

Il est nécessaire de proposer une rupture profonde avec la manière dont l'université a été gérée ces dernières années tant au niveau local que national.

- procéder à des recrutements sur statuts nationaux ;
- rompre avec la répartition budgétaire sous forme d'appels à projets ;
- rompre avec l'individualisation par les traitements et par les primes ;
- refuser les hausses des frais d'inscription et les frais différenciés pour les étudiant·es étranger·es ;
- intégrer l'I-SITE LUE dans le fonctionnement de l'université au service de tou·tes ;
- cesser de faire reposer les contraintes budgétaires mutualisables sur les composantes (participation aux fluides, améliorations du bâti, réparations, primes, CET, etc.).

## AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LES CONDITIONS D'ÉTUDES

Tous les acteurs de l'université font le constat d'une dégradation réelle des conditions de travail. Les injonctions administratives très éloignées de la réalité du terrain ont pris le pas sur l'organisation quotidienne. Cette dynamique entraîne une perte de sens pour toutes et tous. Le fonctionnement général donne le sentiment de voir une machine roulant à toute vitesse, sans savoir ni pourquoi ni vers où. Il est temps de redonner du temps à chaque acteur pour qu'il reprenne une place normale et raisonnable. Il est temps de combattre l'individualisme, la concurrence et leurs cortèges d'inefficacité, de violence et de souffrance au travail pour que les personnels de l'université de Lorraine retrouvent enfin des conditions de travail acceptables. Il est temps de redonner des conditions d'études satisfaisantes aux étudiant·es. Venir travailler comme étudier à l'université doit se faire avec la garantie du respect des personnes, et de leur travail.

Nous souhaitons améliorer les conditions de travail en commençant par avoir confiance dans le travail des différents acteurs. Nous avons collectivement à cœur de bien faire notre travail et il n'est pas besoin de le contrôler systématiquement. Le travail doit être un lieu permettant à toutes et tous de prendre sa place quelles que soient ses contraintes personnelles. Il doit permettre à chacun d'avoir une vraie perspective d'accompagnement dans l'évolution de sa carrière. Il s'agira de remettre au centre des conditions de travail la réappropriation de celui-ci par les agent·es, de le replacer dans le collectif, de cesser les changements permanents, d'arrêter la bureaucratisation : il n'est plus possible de continuer à faire agir dans une urgence permanente, source de stress. Nous stabiliserons les outils numériques utilisés afin de cesser les changements réguliers sources de désorganisation continue. Plutôt que de courir pour obtenir des labels d'excellence en ressources humaines, nous respecterons le travail de toutes et tous. Il conviendra d'arrêter l'excès de pouvoirs des petits chefs, des chefs et des grands chefs, certains pouvant se penser investis d'une mission qui leur conférerait une forme de pouvoir en particulier sur les personnels BIATSS.

Il faut s'emparer de la question du harcèlement moral, sexiste et sexuel systémique : nous travaillerons à la mise en place rapide de solutions pour que toutes les formes de harcèlement disparaissent. Le silence et l'inaction ne sont pas acceptables devant des situations dramatiques. Chacun et chacune a le droit de venir travailler et étudier en toute quiétude. Si la prise de conscience sur l'ampleur du harcèlement à l'université semble enfin apparaître, force est de constater qu'il y a très peu de saisines des dispositifs. Pourquoi, comment saisir l'administration, la direction d'un établissement, quand c'est précisément cette administration, avec sa direction, qui organise le système, qui fait perdurer les pratiques, qui enquête, juge et (peut-être) punit, dans l'entre-soi, entre pairs ? Nous aurons une nouvelle réflexion sur la question du harcèlement à l'université, avec tous les acteurs internes et externes concernés, nous relancerons des espaces de discussion, avec le CHSCT et les représentant·es du personnel et des étudiant·es, les collectifs ou associations. Nous ouvrirons (enfin) le débat autour des sections disciplinaires, des enquêtes administratives, de l'accompagnement des victimes et des témoins, de l'externalisation des dispositifs (cellule d'écoute, de traitement).

Un autre point important est l'organisation du temps et des modalités du (télé-)travail. Agatte (logiciel d'enregistrement du temps de travail) doit être un outil au service des personnels BIATSS. Au fil du mandat précédent, des dérives d'utilisation ont vu le jour : cet outil est devenu



parfois un moyen de contraindre, de surveiller et d'administrer les personnels. Nous lancerons une nouvelle réflexion autour de la comptabilisation du temps de travail (mal nécessaire ?), en nous interrogeant sur les comportements individuels et/ou managériaux. Cette analyse nous permettra d'aborder aussi les questions de l'explosion du temps de travail, le burn-out, le droit à la déconnexion, tout en respectant la diversité des situations. Nous ferons, avec le CHSCT, un bilan annuel du télétravail (atouts, bienfaits, TMS, épuisement, stress, désorganisation, surcharge...) afin de revoir, le cas échéant, le cadre réglementaire du télétravail dans notre établissement.

La loi de transformation de la Fonction publique a augmenté les possibilités de recours aux contractuels et la direction de notre établissement s'en est saisie de suite. Par ailleurs, elle a mis en place une politique de gel puis de report de postes, et ceci pour pallier le manque de moyens accordés à notre université. Ce sont autant de jeunes docteur·es qui n'ont pas été recruté·es qui auraient pu ouvrir de nouvelles pistes de recherche, de personnels Biats sans perspectives, d'enseignant·es ou de chercheur·ses contractuel·les, de vacataires qui souvent comblent des manques de personnels au sein de l'université de Lorraine. Tous ces postes participent à la précarisation de notre université, il est temps d'en finir. Nous devons revenir sur cette politique, ce qui implique de recruter massivement des personnels titularisés (enseignant·es, enseignant·es-chercheur·ses, administratifs et techniques), et de réduire au minimum le recours aux vacataires et aux contractuels, en pérennisant l'emploi des agent·es déjà en poste et en nous attachant à l'égalité professionnelle femmes/hommes dans tous les métiers de l'université. Nous modifierons les règlements de gestion des enseignant·es et des chercheur·ses contractuel·les pour améliorer leur situation et nous les accompagnerons vers la titularisation. Nous redéfinirons le recours aux entreprises de sous-traitance, qui est une solution coûteuse, inefficace et difficile pour les travailleur·ses. Il est urgent d'intégrer ces personnels au sein de notre établissement par une vaste campagne de titularisation.

Le dialogue social, c'est de la négociation, de la consultation et des échanges, en amont, sur les règles ou consignes que l'administration envisage d'adopter en matière de santé et de sécurité. Les CT et CHSCT sont les instances de ce dialogue social. Dans le cadre des mandats précédents, ils ont été réunis dans le respect des textes mais il a été fait peu cas de leurs propositions et de leurs avis. Nous respecterons et suivrons les préconisations du CHSCT et tiendrons compte des avis du CT, et des instances qui leur succéderont. Nous utiliserons les compétences présentes dans l'établissement sur les dossiers relevant des conditions de travail.

Le service commun de l'action sociale et de la vie des personnels a été supprimé dans le cadre des mandatures précédentes. Pourtant il avait toute sa place dans la vie de l'établissement. Nous voulons la lui redonner en créant un véritable service pour les personnels : social, loisirs, etc. avec un budget dédié et gravé dans le budget de l'établissement. Parmi les améliorations nous souhaitons, par exemple, que notre établissement se dote, à nouveau de places de crèches. Ce dispositif serait un atout dans l'attrait que peut présenter notre établissement pour le recrutement de jeunes collègues mais il entre également parfaitement dans le cadre de l'égalité femmes/hommes. Nous porterons également une politique culturelle ambitieuse pour toutes et tous.

De Parcoursup à la plateforme TrouverMonMaster (TMM), tout concourt à généraliser la sélection à l'université. Pourtant, nous devons soutenir la démocratisation de



l'enseignement supérieur afin de permettre à tous et toutes, en particulier aux enfants issus des milieux les plus modestes, d'accéder aux diplômes et aux qualifications du supérieur dans des conditions d'études décentes. Il est nécessaire de permettre à chaque jeune de s'épanouir dans la formation qu'il ou elle souhaite. Nous voulons une université qui favorise largement l'accès à tous les cursus universitaires, en licence comme en master, parce que la société en a besoin. L'insertion professionnelle ou la « capacité du marché du travail » à accueillir des diplômé·es ne doit pas contraindre l'orientation des étudiant·es et la définition de l'offre de formation. L'université doit conserver sa dimension universelle et émancipatrice. Nous organiserons le déploiement des budgets et des postes nécessaires à une augmentation des capacités d'accueil et à l'amélioration des conditions d'études à l'université de Lorraine. Nous refuserons l'assujettissement aux variables budgétaires et aux injonctions des classements d'excellence.

Les conditions de travail concernent tout autant le temps que l'espace dans lequel nous partageons au quotidien l'enseignement, l'administratif et la recherche. Le manque d'espace pour offrir de meilleures conditions de travail est une évidence à l'université de Lorraine. L'espace n'a jamais été conçu, élaboré, bâti collectivement mais plutôt imposé par des budgets configurés *a minima* par l'État et les collectivités, et par une gestion managériale. Certains bureaux sont abandonnés l'été parce que leur mauvaise isolation ne permet plus d'y travailler, des bâtiments sont sinistrés par le manque d'isolation sonore, les doctorant·es manquent de lieux de travail. Certains bâtiments sont très dégradés, à la limite de l'insalubrité. Il sera nécessaire d'interroger l'ensemble des acteurs de l'université pour dessiner ensemble le projet d'une architecture au service de la recherche et de l'enseignement.

- revenir à un fonctionnement basé sur la confiance ;
- apporter une réponse institutionnelle à la question du harcèlement moral, sexiste et sexuel systémique qui concerne tous les personnels et les usager·es ;
- refuser la sélection, accueillir et accompagner le plus grand nombre d'étudiant·es, faire fonctionner l'université pour ses usager·es et non pour son administration et ses indicateurs ;
- réduire la précarité et la sous-traitance : titulariser ou stabiliser un maximum de personnels précaires, ouvrir les postes gelés et mener une politique de recrutement pour les enseignant·es, les enseignant·es-chercheur·ses et les BIATSS ;
- organiser le temps de travail et les modalités du (télé)-travail pour tou·tes en respectant la diversité des situations, faire appliquer le droit à la déconnexion ;
- respecter et suivre les recommandations du CHSCT et de l'instance qui lui succédera ;
- restaurer des services communs : action sociale, SUMMPS, SUAPS, vie des personnels...

## REMETTRE LES LIBERTÉS ACADÉMIQUES ET LA CONNAISSANCE AU CENTRE DE L'UNIVERSITÉ

L'université doit mettre en son centre les enjeux de la connaissance et non ceux de la gestion administrative. Une illustration parfaite est le découpage arbitraire entre enseignement et recherche. Entre les deux missions phares de l'Université, le système actuel pousse chaque individu à choisir. Et dans les prises de décision, il nous faut parfois argumenter contre nous-mêmes avec l'une ou l'autre de nos casquettes. Ce n'est pas une organisation technique plutôt qu'une autre qui apportera une solution au problème, mais bien une transformation radicale du fonctionnement de l'université. Notre seule contrainte doit être celle du développement et de la transmission de la connaissance. Nous proposerons une réorganisation prenant en compte ces deux aspects pour ne pas déléguer sur les individus la complexité de l'organisation.

Un autre triste exemple est la nouvelle évaluation de l'HCERES. L'installation du nouveau président de la haute autorité est symptomatique des dérives de nos universités. Conseiller du Président Macron et organisateur d'un programme de libéralisation de l'enseignement supérieur, son installation a été imposée contre la volonté de la communauté scientifique. Si nous étions déjà contre le principe de l'évaluation-sanction de l'HCERES, les nouvelles procédures sont encore plus décorrélées de la réalité du travail scientifique. Seuls des dizaines d'indicateurs seront utilisés, sans appui sur un projet scientifique, par un panel qui ne visitera pas les acteurs, et qui aura en charge une même thématique sur tous les établissements de la même vague. Autant dire, moins de science et plus de Darwinisme, pour aller dans le sens de ce qu'a pu préconiser le président du CNRS. À cette évaluation néo-managériale nous opposons l'évaluation par les pairs, garante de l'indépendance de la recherche et de l'enseignement supérieur depuis des décennies dans nombre de pays. Appelons-en aux CNU et CoNRS et cessons toute forme de coopération avec l'HCERES.

Fonder son organisation sur la connaissance, c'est aussi accepter que les disciplines n'aient pas toutes les mêmes fonctionnements, sans qu'il ne soit question de construire une hiérarchie de valeurs entre elles. Nous avons trop vu le mode de fonctionnement d'un secteur disciplinaire appliqué à d'autres sans que cela n'ait de fondement. Les pratiques et les fréquences de publications ne sont pas comparables, comme le temps nécessaire à la construction d'une recherche. Il nous faut garantir la diversité des pratiques et des cultures disciplinaires. L'université doit également rester garante de la transmission des savoirs, ce qui suppose d'assumer de former les étudiant·es aux méthodes et contenus disciplinaires, plutôt que de fondre les enseignements dans un magma de compétences avec pour seule finalité leur affichage dans des port-folios.

Et pour respecter les disciplines il faut commencer par respecter les individus en leur assurant la possibilité de travailler, par exemple en facilitant les affiliations dans les laboratoires, ce qui ne se fait pas toujours aisément, et en rendant du temps pour penser. Dans certains secteurs, les collègues ne peuvent pas envisager sereinement de prendre un CRCT pour cause de surcharge du côté enseignement. Comment parvenir à tout mener de front dans ces conditions ? Nous travaillerons à la création de postes dans les secteurs en tension. Le temps est devenu trop rare et nous nous sommes toutes et tous organisé·es pour pallier ce manque chronique. Mais ce n'est pas aux individus d'adapter leur temps de travail ou leur carrière, c'est à l'institution de leur rendre ce temps.

Les transformations de l'enseignement supérieur et de la recherche de ces dernières années nous font oublier qu'à l'Université nous avons sinon le devoir, au moins le droit de nous exprimer. Ce droit a été attaqué notamment par la ministre Vidal, qui a par exemple traité certain-es collègues d'« islamo-gauchistes ». Avant cela, elle nous avait intimé l'ordre de ne pas critiquer le gouvernement, comme le ministre de l'Éducation nationale avait osé le faire sur son périmètre. Cette vision qui exige le respect des ordres se place en dehors du fonctionnement académique normal basé sur la *disputatio*. Nous serons une présidence assurant le respect de ses personnels. Par ailleurs, nous garantirons les franchises académiques (qui interdisent l'accès des campus aux forces de l'ordre) et la liberté d'expression.

Les présidents d'universités, rassemblés dans différents clubs entre les universités rentables et efficaces pour le ministère et les autres, opèrent un lobbying très actif contre tout ce qui pourrait aller contre leurs prérogatives, pour ne pas dire leurs pouvoirs. Quelle meilleure illustration de cela que de voir les décisions supprimant des prérogatives au CNU ! Fin de la qualification des maîtres de conférences habilités, projet de suppression du contingent des promotions dès 2023... Sans CNU, les décisions reviennent exclusivement au président de l'université. Sans oublier les cas de dysfonctionnements de tel CNU ou de telle procédure, il n'en reste pas moins que sans CNU, il n'y a plus aucun contre-pouvoir pour les exécutifs locaux. Il en est de même avec les commissions paritaires d'établissement, académiques ou nationales pour les personnels Biatss, qui constituaient un contre-pouvoir au possible arbitraire de la hiérarchie. Nous soutiendrons l'organisation des disciplines au niveau national pour un maillage de tout le pays. Nous ferons autant que possible appel à ces instances pour laisser vivre une autre vision disciplinaire que celle portée localement.

- renforcer l'élaboration et la transmission des savoirs disciplinaires et interdisciplinaires, rejeter l'idéologie de l'approche par compétences ;
- refuser les évaluations chronophages et bureaucratiques du type HCERES qui se résument à des indicateurs et tournent le dos à la science ;
- rendre du temps aux personnels et réconcilier les missions d'enseignement et de recherche ;
- respecter les spécificités disciplinaires et cesser de déployer un modèle unique, travailler à la reconnaissance des CNU dans l'organisation de la recherche ;
- maintenir le recours aux instances nationales (qualification, congés de recherche, promotion... des enseignant-es-chercheur-ses, concours BIATSS) ;
- respecter les franchises universitaires.

## DÉMOCRATISER LE FONCTIONNEMENT DE L'UNIVERSITÉ DE LORRAINE

Nous ne serons pas une présidence de témoignage ni de co-gestion avec le ministère. Nous nous attèlerons au plus gros chantier que l'université de Lorraine doit connaître, celui de sa démocratisation. À l'heure où nous nous présentons, l'établissement ne connaît qu'une démocratie de façade. Nous en avons la preuve avec le calamiteux dossier de la filiale de l'université qui a fait l'unanimité contre lui dans les différents conseils, mais que le président, à lui seul, a imposé à l'agenda de son CA. Cette instance n'a jamais osé le mettre en défaut, restant une chambre d'enregistrement des décisions de l'équipe du président.

Remettre de la démocratie dans l'université de Lorraine doit se faire en deux temps, dès à présent avec la structure telle qu'elle existe, puis par la réécriture du décret statutaire de création de l'établissement. Cette dernière étape nécessite une concertation longue et un travail avec le ministère. Donc avant d'écrire statutairement la nécessité de respecter un fonctionnement démocratique, nous développerons une transformation des pratiques.

La première est de garantir qu'aucune décision ne sera présentée en CA et prise par l'Université contre l'avis unanime des conseils centraux ainsi que les conseils représentatifs des personnels. Fonctionner démocratiquement, c'est respecter l'expression des conseils.

La seconde est de donner au Sénat Académique un rôle de parlement où les oppositions peuvent s'organiser et faire entendre leurs voix, et surtout où toutes les problématiques de l'université sont considérées en même temps, tant administrative, d'enseignement que de recherche. Possible contre-pouvoir, il sera convoqué très régulièrement et sera le lieu du débat, au lieu de n'être qu'un maillon dans les conseils centraux, réuni deux fois l'an pour des présentations techniques et unilatérales.

La troisième est de décentraliser les lieux de décision. Cela commence par donner un rôle plus important aux directeurs et directrices de pôles et de collégiums. En effet, il s'agit des responsables sur des secteurs bien définis qui sont au plus près des unités de recherche et des composantes d'enseignement. Leur fonction ne doit pas se cantonner à être une courroie de transmission de décisions du directoire, mais ils et elles doivent porter les politiques menées et relayer l'expression de leur conseil. Par ailleurs, pour réconcilier les problématiques d'enseignement et de recherche, il est nécessaire de les faire travailler de concert. Ce mouvement de décentralisation ne doit pas s'arrêter à ce niveau et l'expression des conseils de composantes d'enseignement et d'unité de recherche doit prendre une part active dans l'animation de l'établissement.

Respecter la démocratie implique de donner les moyens de suivre et mesurer l'activité de l'établissement. Il faut pour cela partager les informations, les documents administratifs, comme les comptes rendus des conseils, leurs ordres du jour, les éléments budgétaires tant au niveau global de l'université que des composantes. Il est nécessaire que les données comme les décisions soient accessibles pour être comprises et non subies. Collecter et diffuser ces informations a un coût mais c'est celui de la transparence.

Le président ou la présidente de l'université doit en être le ou la représentant·e. Cela implique de remonter l'expression des personnels auprès du ministère et non l'inverse. Pour cela il doit rester accessible et au contact du terrain.

- sortir du statut de grand établissement pour que l'université de Lorraine devienne une université ;
  - dans l'attente : travailler à la réécriture du décret pour réviser la composition des conseils centraux (diminuer les extérieurs et augmenter la représentativité des personnels) et créer des contre-pouvoirs au CA notamment un Conseil Académique ;
  - immédiatement : utiliser le sénat académique comme instance d'orientation de la politique de l'établissement ;
- ne pas laisser le ou la président·e seul·e décisionnaire des orientations politiques ; décentraliser les prises de décision : responsabilité fonctionnelle aux directeurs et directrices de pôles scientifiques et de collègiams, prérogatives pour les conseils de composante et laboratoire ;
- assurer la représentativité des territoires, notamment l'équilibre entre les sites de Nancy et de Metz, et des secteurs disciplinaires, tant dans les instances qu'aux postes de décision ;
- respecter les avis des conseils consultatifs (CS, CF, CVU, Sénat Académique) et des instances représentatives des personnels (CT, CHSCT puis les instances qui leur succéderont), repenser les prérogatives des CPE (avancement des personnels BIATSS) ;
- assurer la transparence de la vie académique : budget, CR des conseils (centraux et composantes), accessibilité des données numériques de l'université (bilan social, budget, observatoire de la vie étudiante...).

## S'ENGAGER DANS LES TRANSFORMATIONS DE LA SOCIÉTÉ

L'université n'est pas un îlot en dehors du monde. Elle doit s'engager résolument pour initier et accompagner les grandes mutations que notre société devra réaliser. Pour cela, elle doit impérativement réhabiliter au cœur de sa pratique le rôle majeur de développement d'une pensée critique et réflexive : produite par celles et ceux qui fabriquent la science d'une part, garantie dans les objectifs de formation de celles et ceux qu'elle a mission d'émanciper et de conduire à l'exercice d'une citoyenneté éclairée, d'autre part. Pour cela, il est indispensable de remodeler un enseignement supérieur qui soit notamment à la hauteur des enjeux environnementaux, de santé, d'égalité femmes/hommes, d'inégalités sociales...

Il nous faut ainsi constater que le climat change et que la planète est dérégulée. Certain·es d'entre nous ont décidé d'en faire la problématique de leurs recherches, mais cela doit nous interroger collectivement. Nous devons dès à présent questionner nos pratiques professionnelles pour minimiser leur impact environnemental (problématique des déplacements, de la consommation de biens pour l'exercice de nos missions). Notre université doit par ailleurs décider d'une politique plus déterminée, en partenariat avec l'État et les collectivités territoriales, pour rénover et réhabiliter ses locaux aux plus hauts niveaux des standards d'économie énergétique, des basses consommations, et de qualité de l'air, dans un souci d'anticipation d'autres crises sanitaires. Un programme ambitieux sur cette question doit être largement fédérateur. Une opportunité s'ouvre pour repenser l'intégration de l'université dans les villes, son intrication plus étroite au sein de la cité (bibliothèques et médiathèques - espaces de conférences, de spectacles, de vie étudiante - tiers-lieux intégration de services aux usagers partagés avec les habitantes et les habitants, comme les crèches, les points de distribution d'alimentation saine et locale, les services de santé...)

L'université de Lorraine s'engagera aux côtés des réseaux nationaux et européens déjà bien constitués de sciences-citoyennes pour accompagner cette transition. Il s'agira de promouvoir de grandes alternatives avec des programmes de recherche orientés vers un « Horizon Terre » plutôt qu'un « Horizon Europe » qui ne fait qu'appuyer sur l'accélérateur d'un néolibéralisme maintenant aux abois, cherchant son salut dans un solutionnisme technologique débridé, et l'appui d'une communauté académique mise au pas par le fléchage des ressources.

Si nous voulons l'indépendance de penser tant pour les universitaires et les étudiant·es que pour les citoyen·nes, nous œuvrerons au développement de pratiques scientifiques plus indépendantes des logiques marchandes. Nous poursuivrons et accompagnerons le mouvement de la science ouverte qui d'une part soutient la publication en accès libre, et d'autre part promeut une science accessible et partagée. Derrière les principes politiques, il nous faut soutenir des infrastructures techniques, en lien avec les plateformes nationales et le service de documentation de l'université de Lorraine, porter les initiatives éditoriales locales, les mettre en réseau avec les presses universitaires nationales et au plan européen, et accompagner toute apparition de pratiques audacieuses sur ce sujet. Nous porterons également l'utilisation à grande échelle de logiciels libres.

Notre programme d'actions aura ce grand mérite de mettre notre université sur la voie d'un changement radical, qui allie son système de valeurs aux attentes citoyennes en matière de transformations de notre société.



- faire reconnaître la place de l'Université, du savoir et des sciences dans la société ;
- défendre les libertés démocratiques et collectives, contribuer à la formation critique et émancipatrice des citoyen·nes-travailleur·ses ;
- lutter à tous les niveaux contre le dérèglement climatique ;
- participer à la science ouverte : développer la publication ouverte, la publication des jeux de données et mettre en place une architecture pour l'animation et la publication de revues en ligne, déployer et utiliser des logiciels libres.